



Remboursement huissier de justice

Par **lipton24**, le **13/03/2016** à **09:39**

Bonjour à tous,
J'ai eu des problèmes avec mon ancien propriétaire et donc je lui dois une certaine somme. Il a contacté un huissier de justice qui s'est retourné contre le garant.
Aujourd'hui le garant paie une petite somme par mois. Je voulais rembourser la moitié de la somme due car nous étions deux (moi et mon ex compagnon).
Mais j'ai peur que je dois rembourser la somme entière car je travaille. Pouvez-vous m'aider ?
Merci

Par **morobar**, le **13/03/2016** à **17:06**

Bonjour,
L'huissier va au plus simple, c'est à dire au plus solvable.
S'il apparaît que vous êtes solvable, il va tenter de récupérer le maximum car vous êtes redevable de la totalité et non de la moitié.